

Oct
2014



La Gazette du Vigan

Bulletin municipal

Un bulletin proposé et réalisé par la Municipalité du Vigan.

Un mot du Maire...

"Voici enfin le bulletin d'informations que beaucoup attendait. Il a pu être élaboré grâce aux compétences et au dynamisme de la nouvelle équipe, à la salle Jean Carmet: Julie, Yann, Françoise... et les autres. C'est un gage de pérennité, même si sa fréquence de parution n'est pas déterminée.

Dans l'espace qui m'est réservé, j'aurai l'occasion d'aborder des contingences budgétaires comptables ou fiscales. En cet automne où vous recevez la fiche de vos impôts locaux, vous avez pu constater que leur montant n'a pratiquement pas bougé et que le bloc "commune+communauté" a même régressé. C'était un de nos engagements. Vice-président de la communauté de communes Quercy-Bouriane, j'ai trouvé une situation financière très inquiétante (J'aurai l'occasion d'y revenir) mais, en Marie-Odile Delcamp, une nouvelle présidente attachée aux mêmes principes de rigueur qui font la force de notre commune. J'en profite pour remercier les électeurs viganais qui, sensibles à l'efficacité de notre gestion, nous ont massivement fait confiance... et mes adjoints, délégués et conseillers qui oeuvrent avec passion et ténacité dans le cadre des compétences que je leur ai confiées.

A mon départ en 2020, nulle inquiétude à avoir, s'ils persistent sur la même voie !"

Daniel SOULADIE, maire du Vigan

Actualité...

Votre équipe municipale	p 1
A propos de notre bureau de poste	p 2
Des nouvelles de l'église	p 2
Informations diverses...	p 2,3
Notre école	p 3
Nouveaux commerces et services	p 3
La programmation culturelle	p 4
Le Bourg, hier et aujourd'hui	p 4

Votre équipe municipale

Composition du conseil municipal :

Maire : Daniel Souladié

Adjoints : Sylvette Bélonie
Jean-Michel Favory
Françoise Lagrange
Michel Auzié

Conseillers municipaux délégués :

Marie-Christine Vaysse, Christian Legrand

Conseillers municipaux :

Sylvie Fresquet, Christian Michel, Zargha De Abreu, André Patrick Magne, Coralie Henri, David Gibert, Frédéric Degat, Yves Delmas

Composition des commissions :

Le CCAS : centre communal d'action sociale :

(Composé de membres du conseil municipal et de citoyens volontaires, le CCAS comporte 11 membres)

Sylvette Bélonie, Marie-Christine Vaysse, Coralie Henri, Zargha De Abreu, Sylvie Fresquet, David Gibert, Nicole Ayzac, Annie Perny (Association Soleil Lotois pour Tchernobyl et Fukushima), Arlette Favory (Association Le Vigan Culture et Animation), Jean-Pierre Schaal (Fraternité Viganaise), Annie Benoît (UDAF)

La Commission Culture :

(Composée de membres du conseil municipal et de citoyens volontaires, la Commission Culture comporte 5 membres)

Françoise Lagrange, Jean-Michel Favory, Sylvie Fresquet, Jacqueline Lacombe (Association Le Vigan Culture et Animation), Arlette Favory (Association Le Vigan Culture et Animation).

La vie du village

A PROPOS DE NOTRE BUREAU DE POSTE...

En juin dernier, La Poste a réitéré son intention de fermer notre bureau de poste le samedi matin. La Municipalité a manifesté sa ferme opposition voyant dans ce projet de fermeture la volonté de le transformer un jour en une simple Agence Postale Communale. Elle juge donc cette proposition et plus globalement la politique de La Poste non adaptées à la vitalité avérée de notre bourg : 34 commerces en service. Forte du soutien des usagers du Vigan et des communes alentours qui ont massivement signé la pétition (718 signatures recueillies) et exprimé leur soutien à son action, elle a interpellé politiques, interlocuteurs et acteurs de terrain pour prévenir ce mauvais coup dirigé contre la commune. De plus, estimant que le décompte de la fréquentation du samedi matin n'est pas convaincant, elle a demandé à La Poste un nouveau diagnostic, reposant sur une étude complète qui prenne en considération tous les éléments indispensables.

Au-delà d'une simple appréciation comptable, la Municipalité demeure persuadée qu'il convient de prendre en compte la vie, les habitudes, la vitalité et les perspectives de son village afin d'y conforter un service public digne de ce nom. Elle agit et continuera d'agir dans ce sens.

DES NOUVELLES DE NOTRE EGLISE...

L'église Notre Dame de l'Assomption, qui figure parmi les grands monuments du département, fait l'objet de travaux réguliers et conséquents, depuis très longtemps, dans le cadre d'un partenariat Etat/région/Département/Commune. Les travaux qui s'achèvent ont porté sur la restauration des toitures et l'amélioration des dispositifs de renvois d'eaux pluviales, la réalisation d'un drainage autour du chevet mais également, à l'intérieur, sur la restauration de la 3ème travée de la nef. Cette dernière intervention a permis de faire apparaître des décors peints sur les voûtes, de trois tons (ocre rouge, ocre jaune et gris noir) et, en pied de l'élévation nord de l'abside, les vestiges d'une Annonciation où l'on distingue la silhouette d'un ange. La mise en valeur et la protection de ces décors peints devraient se terminer avant la fin de l'automne. En parallèle, la commune poursuit un programme de restauration des objets mobiliers, en liaison étroite avec le Conseil Général et l'Association pour la Sauvegarde des Sites et de l'Ensemble du Patrimoine du Vigan. Enfin, la restauration de la Chapelle Rondine ou Chapelle de Notre Dame de l'Hôpital devrait entrer en phase active en 2015, en faisant intervenir à la fois des entreprises et le personnel communal. La protection et la mise en valeur du patrimoine sont des atouts non négligeables, qui viendront renforcer un peu plus encore l'attractivité de notre village.



Quelques annonces...

- **Un comité de jumelage** vient d'être créé dans la commune du Vigan. Le travail vient à peine de commencer et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
- **La mise en place d'un prélèvement automatique pour le paiement des factures** concernant l'eau et l'assainissement est désormais possible. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.
- **La bibliothèque du Vigan étend ses plages d'accueil au public ! *A partir du 07 octobre, la bibliothèque sera ouverte toutes les semaines, les mardi et mercredi après-midi, de 15h à 17h.***

- **Remerciements :**

La Municipalité du Vigan tient à remercier chaleureusement la population pour sa participation massive lors des dernières élections municipales ! En effet, le Vigan est classée 3ème parmi l'ensemble des communes du Lot en terme de participation au vote. C'est donc forte de sa légitimité que l'équipe municipale fera en sorte d'appliquer une politique plébiscitée et soutenue par l'ensemble de la communauté viganaise.

- Toutes nos félicitations à **Sébastien Lhottelier**, employé municipal, pour la qualité et le goût avec lesquels il a su fleurir et entretenir les espaces verts du centre-bourg.

Des numéros utiles...



Mairie : 05.65.41.12.48



Bibliothèque : 05.65.41.92.52



Espace Jean Carmet : 05.65.32.79.72



Déchetterie de Gourdon : 05.65.32.05.58



La Poste : 05.65.41.11.00



Point Multimédia : 05.65.41.92.52



Centre de Loisirs : 05.65.41.33.41



Déchetterie de Payrac : 05.65.32.02.47

A PROPOS DE NOTRE ECOLE...

L'école du Vigan est en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec l'école de Saint Projet. Au Vigan, nous comptons : Une école maternelle, située au Plantou, avec une directrice et un enseignant, qui se compose de deux classes, allant de la toute petite section à la moyenne section de maternelle. 50 enfants y sont inscrits.

Une école élémentaire, située au Causse, avec une directrice et quatre enseignantes, qui se compose de 5 classes : grande section, CP, CE1, CE2 et CM2. 106 enfants y sont inscrits.

A Saint-Projet : La classe de CMI accueille quant à elle 25 enfants.

Au total, 181 enfants inscrits sur le RPI Le Vigan/Saint Projet.

Depuis la rentrée 2014 et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la sortie des classes s'effectue à 16h et le relai est effectué par le personnel communal (dont chaque membre est titulaire du BAFA) ainsi que par des animateurs agréés et des bénévoles pour les ateliers du temps d'accueil périscolaire.

L'aide aux devoirs qui existait déjà les années précédentes a été reconduite et se déroule tous les soirs de 17h à 18h.

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) accueille donc vos enfants dans les locaux de l'école primaire :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h à 8h45, de 12h à 13h50, de 16h à 18h30 (Primaire), de 16h à 18h15 (Maternelle)

Le mercredi : de 7h à 11h45, de 11h45 à 14h : repas fourni par la Mairie, de 14h à 18h15

DE NOUVEAUX ARTISANS ET COMMERCANTS...

La Municipalité souhaitant pouvoir vous proposer toujours plus de commerces et de services au cœur du village, c'est avec grand plaisir que nous souhaitons beaucoup de réussite aux nouveaux venus :

**L'entreprise de maçonnerie « Devies Frères », Le cabinet d'architecte « Docs Architecture », L'atelier de découpe « Miro »
La cordonnerie « Saint Jacques », Le cabinet de thérapeutes de Mme Oses et M. Larmenier.**

Notons également le déménagement de « **Valérie Couture** » qui se trouve à présent au centre bourg, ainsi que l'agrandissement des services proposés par la « **Biskit Tavern** », qui accueille à présent les produits de la Française des Jeux (loto, jeux à gratter, etc.)

Gageons que notre village, toujours plus dynamique et attractif, pourra prochainement encore vous annoncer l'ouverture de nouveaux services de proximité.

A NOTER...

Dans le cadre de la **prévention** et de la **lutte contre les cambriolages**, la municipalité du Vigan en lien avec la Gendarmerie de Gourdon organise une réunion publique qui se tiendra le **mercredi 29 Octobre à 18h30 à l'Espace Jean Carmet**. Au cours de cette réunion, les gendarmes vous apporteront réponses, conseils de prudence et bons réflexes autour de la question des cambriolages.

Informations diverses

Nuisances sonores :

Suite à plusieurs petits conflits de voisinage ayant eu lieu récemment au sujet de nuisances sonores émanant de matériel de jardinage/bricolage, voici un rappel des consignes relatives à l'utilisation d'engins bruyants.

Extrait de l'arrêté préfectoral du 20 juillet 1992 relatif à la lutte contre le bruit :

ARTICLE 7 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.



Dépôt d'ordures sur le parking près de l'école primaire !

Collecte des déchets :

Pour le bien de tous, respectons les règles.

La collecte des déchets recyclables est effectuée chaque mardi par le SYMICTOM. Suite à plusieurs problèmes rencontrés au niveau des containers, voici quelques consignes à respecter :

- Déposez vos sacs de déchets recyclables (disponibles en mairie) en porte à porte. Les bacs verts ne doivent être utilisés qu'occasionnellement.
- Dans les bacs verts, les cartons doivent impérativement être pliés.
- **Le dépôt des encombrants est strictement interdit à côté des containers.**
- Utilisez les déchetteries.

NOTRE PROGRAMMATION CULTURELLE...

Pour la saison 2014-2015, la nouvelle équipe de l'**Espace Jean Carmet** ainsi que la Commission Culture vous proposera **23 manifestations culturelles** : théâtre, concerts, humour, contes, concours, exposition, salon, conférences... Autant de dates que de thèmes différents parmi lesquels chacun devrait trouver son bonheur.

Voici quelques dates phares de cette toute nouvelle saison pour vous donner envie d'en savoir plus :

Sam. 25 Octobre 2014, 20h30 : "**Les Fatals Picards** en concert", les stars actuelles du rock français.

Sam. 15 Novembre 2014, 20h30 : "**Marié à tous prix !**", boulevard, avec **Thierry Beccaro** et **Gisèle Rouleau** (du duo "**Les Vamps**").

Sam. 13 Décembre 2014, 20h30 : "**Miss Prestige National**", finale régionale, en présence de **Geneviève de Fontenay**.

Sam. 07 Mars 2015, 20h30 : "**Hommage à Claude Nougaro**", par le Sextet d'Ariel Caudet.

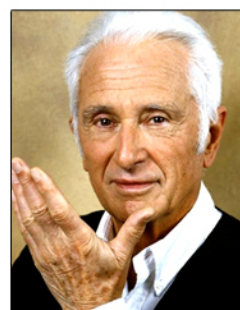
Sam. 11 Avril 2015, 20h30 : "**César**", théâtre, le dernier volet de la fabuleuse trilogie marseillaise de **Pagnol**.

Sam. 23 Mai 2015, 20h30 : "**Marcel Amont**", récital. Ce prestigieux artiste nous fera le plaisir de faire escale au Vigan le temps d'une soirée !

Tout ceci n'est qu'un échantillon des innombrables spectacles proposés pour la saison 2014-2015.

N'hésitez pas à consulter notre brochure, ou à nous contacter directement au 05.65.32.79.72 ou par mail à : espace.jeancarmet@gmail.com

Retrouvez-nous également sur notre site internet www.espace-jeancarmet.fr



...

Le Bourg, hier et aujourd'hui...

Depuis plusieurs années, la Municipalité oeuvre à rénover la commune et son patrimoine, voici quelques unes de ces réalisations...



L'ancienne épicerie



Le moulin Delsol



Les Grangettes



L'église



A très bientôt pour le prochain numéro de la Gazette du Vigan !